

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réuni le 27 MARS 2023

heure de début de séance : 18 heures 15

heure de fin de séance : 20 heures 30

	NOM Prénom	Qualité
Président de séance	Pierre FOURNIER	Proviseur
Secrétaire de séance	Bénédicte DIAZ	CPE

Nombre de membres présents : 20

Quorum : Atteint

Le procès-verbal de la séance du précédent C.A. réuni le 21/2/23 approuvé [X]
refusé []

Résultat du vote : unanimité

Chapitre	Nature des questions traitées	Nbre de pages	Observations éventuelles de l'Inspecteur d'Académie ou du Recteur
I	Affaires financières	3	
II	Bâtiments (maintenance, travaux à effectuer)	1	
III	Equipement en matériel et mobilier		
IV	Transports scolaires		
V	Conventions		
VI	Structures pédagogiques et Postes (D.G.H., sectorisation ...)	1	
VII	Projet d'établissement		
VIII	Vie scolaire / Projets culturels et scientifiques/ Santé et prévention ...		
IX	Formation continue. GRETA	1	
X	Associations en milieu scolaire		
XI	Mise en place des instances		
XII	Questions Diverses	1	
Tous les documents afférents aux votes ont été envoyés avec la convocation			
	TOTAL		

Le 27 mars 2023

Signature du Président de séance	Signature du Secrétaire de séance
	

Transmission à l'Inspecteur d'Académie
le :

Transmission au Recteur
le :

**SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du
MARDI 27 MARS 2023**

sous la présidence de : Pierre FOURNIER

		Présents	Absents	Excusés
REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION				
- Chef d'établissement :	Pierre FOURNIER	X		
- Adjoint :	François LE ROHELLEC	X		
- Gestionnaire :	Nathalie FERDINAND	X		
- Conseiller Principal d'Education :	Bénédicte DIAZ	X		
- Chef des travaux :	Françoise VAISSE	X		
PERSONNALITES				
- de la collectivité de rattachement :	Florence BRUTUS			X
	Thierry MATHIEU		X	
- de la commune siège :	1 – Alberte FREY			X
- du groupe de communes	1 – Michel HERAIL			X
- qualifiées	1 – Luc MAS			X
	2 -			
REPRESENTANTS ELUS DES PERSONNELS				
- au titre des personnels d'enseignement, d'éducation				
1 –	M'Hamed BEN AMAR	X		
2 –	Patricia CASTAGNIER			X
3 –	Julien MANRESA représenté par M. Hugues	X		
4 –	Aurélien PASQUAL	X		
5 –	Etienne CHAUVIN représenté par M. Soler	X		
6 –	Anne RAMANITRA	X		
7 –	Myriam DEMAMEN	X		
- au titre des personnels A.T.O.S.S. :				
1 –	Jean Luc SALINAS représenté par Mme Athanase	X		
2 –	Jeanne SANCHEZ	X		
3 –	Jamila HARRAT	X		
REPRESENTANTS ELUS PARENTS ET ELEVES				
-parents	1 – Mme KHARBACHI		X	
	2 – Mme MOUHAMOSSI		X	
	3 – M. DARCHY	X		
	4 – Mme DAL-ZOVO		X	
	5 – Mme FABUREL	X		
	6 –			
	7 -			
- élèves	1 –Jivan VALENTIN	X		
	2 – Ambre SOULE (vice-présidente CVL)		X	
	3 – Eleane LAPIERRE	X		
	4 – Amel DARCHY	X		
	5 –			
MEMBRES INVITES				
M. VILPORT				

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du : 27-03-2023
- N° de séance : 1

Chapitre : II

Affaires financières

• **COMPTE FINANCIER DU GRETA**

Madame l'agent comptable fait remarquer aux membres du Conseil d'Administration que cette année il y a eu plus d'apprentissage mais qu'en revanche le GRETA n'a pas réalisé ses prévisions budgétaire sur le PRF (Région). Cela est notamment dû à des stages annulés en raison de la période de plein emploi.

Le GRETA a deux gros clients : La Région et l' apprentissage, cela permet d'être moins soumis aux aléas du Conseil Régional.

Sur les achats pédagogiques, un petit dépassement causé par l'équipement des nouvelles sections ouvertes.

Idem sur les frais liés aux locaux.

Idem sur les frais de transport.

Sur les autres charges d'exploitation, le GRETA peine à maîtriser ses dépenses. Une étude est en cours.

Les rémunérations des personnels représentent 74% du budget ce qui est positif dans la mesure où les indicateurs préconisent de ne pas dépasser 78%.

Monsieur le proviseur se propose d'analyser le déficit et l'explique par :

- Des éléments conjoncturels :
 - Baisse sensible du PRF de la Région = moins de projets pro qui est un produit qui permet de prendre en charge des gens sur le marché du travail, les groupes ont été difficile à maintenir en raison d'une situation meilleure de l'emploi. Aussi il a fallu par exemple rembourser sur le site de Clermont l'Hérault 7000€ car moins de 7 inscrits sur une formation.
 - Retard de saisie (qui reste à la marge)
- Des éléments structurels :
 - Multiplication du chiffre d'affaires sauf que certains paris faits n'ont pas toujours été payants (ex. ouverture BTS bois au lycée Mermoz qui a engendré un déficit de 85 000€
 - Des dépenses récurrentes et redondantes qu'il va falloir retravailler (ex. les dépenses liées à la communication, les implantations de site).

Madame l'agent comptable explique que le fonds de roulement reste correct : 371 jours de fonctionnement, il n'y a donc pas d'inquiétude à avoir.

Arrêt du compte financier du GRETA : Vote à l'unanimité sans réserve.

Affectation du résultat : vote à l'unanimité.

• COMPTE FINANCIER DU LYCEE

Activités pédagogiques :

Madame l'agent comptable fait remarquer quelques points d'alerte, notés en rouge dans le tableau récapitulatif.

Elle note une forte augmentation du « chiffre d'affaires » pour l'enseignement technique (ex ; déficit de 7000€ à l'hôtellerie contre 40 000€ en 2021).

Elle fait remarquer que la Région s'était engagée à rembourser l'utilisation des installations sportives, ce qu'elle n'a pas fait. Cela a créé un déficit d'environ 22000€ pour l'AP.

Administration et logistique (ALO) :

Important excédent qui s'explique par :

- Eau : moins de dépenses (remboursement de 15 000€ par la société des eaux).
- Electricité : petite économie sur l'éclairage extérieur.
- Gaz : l'établissement n'a pas utilisé les granules qui sont plus chères que le gaz, la décision a été prise d'un allumage plus tardif du chauffage et d'une fermeture précoce (01/04/23).
- Travaux : il y a eu une réduction des travaux, des équipements et des entretiens quand il n'y avait pas d'urgence.

Madame l'agent comptable informe les membres du CA que la Région a versé pour le chauffage une subvention de 133 460€.

Service restauration/hébergement (SRH) :

Déficit de 44 000 dû à un dépassement du crédit nourriture et à la perte de nombreux marchés (volailles, œufs...).

Actuellement un travail est mené en partenariat avec la Région qui exerce un tutorat pour améliorer l'organisation et le fonctionnement de la restauration scolaire : formation de la magasinière pour éviter les ruptures d'approvisionnement, travail sur les menus pour respecter l'équilibre alimentaire, rationalisation de l'organisation....

Jivan VALENTIN, représentant des élèves, demande si des « commissions menus » existent. Madame l'adjointe gestionnaire répond qu'elles seront rétablies quand les difficultés rencontrées par l'équipe de la restauration seront mieux maîtrisées.

Information est donnée aux membres du CA que les deux machines à laver la vaisselle seront changées cet été (valeur 1 machine : 30 000€).

En 2022, 133 000 repas ont été distribués au restaurant scolaire (8% commensaux, 53% élèves au ticket, 39% élèves au forfait).

Monsieur le proviseur évoque une réflexion en cours sur le passage pour les élèves boursiers au forfait 4 ou 5 jours.

Constat d'une augmentation des élèves bénéficiaires de l'aide au repas avec : aide repas Région 438 élèves (aide qui finance 50% du ticket), aide repas département 7 élèves (3^{ème} prépa métiers), fonds social lycéen et cantine 86 élèves (contre 62 en 2021).

Constat d'une augmentation des élèves bénéficiant d'une bourse nationale : 1094 élèves (1054 en 2021-22, 980 en 2020-21). Monsieur le proviseur évalue à 10% des élèves, les familles qui ne font pas appel à cette aide.

Arrêt du compte financier du lycée : Vote à l'unanimité sans réserve.

Affectation du résultat : vote à l'unanimité.

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du : 27-03-2023
- N° de séance : 1

Chapitre : IX

Formation continue, GRETA

- **Cadre d'Emploi du GRETA**

Réajustement du cadre d'emploi.

Vote à l'unanimité

- **Conventions**

- ✓ Convention de cotraitance pour l'IF3S-EN sur Lamalou les bains
Ouverture le 27/02/23 d'un institut de formation d'aide-soignant : 14 parcours et 14 apprentis seront diplômés en tant qu'aides-soignants au terme de leur formation.

Vote à l'unanimité

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du : 27-03-2023
- N° de séance : 1

Chapitre : II

Travaux

Monsieur le proviseur informe les membres du Conseil d'Administration de l'avancée des travaux dans l'établissement :

-
- Plateau technique EPS : démarrage rénovation après vacances d'avril.
 - Laves vaisselle réfectoires changées cet été
 - Bâtiment C 1^{er} étage : rénovation de 12 salles (145 à 136), début de la démolition avec désamiantage des plinthes le 6 juillet, puis reconstruction complète sur le modèle du Bâtiment A. Livraison prévue en janvier 2024. Coût : 3 millions d'euros.
 - Internat : 50 000€ pour la réfection des douches.
 - Bâtiment B : 5 projets ont été présentés, l'établissement a fait des remarques, un jury doit faire le choix du projet définitif. Début des travaux prévu été 2024. (Bloc sanitaire devant vie scolaire, parking, MDL, salles de cours Bât B, extérieurs).
 - Des négociations sont en cours pour :
 - Salle des professeurs bâtiment A
 - Internat (à la place du restaurant d'application)
 - Restauration d'application

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du : 27-03-2023
- N° de séance : 1

Chapitre :

Pédagogie

- **Présentation du calendrier des PFMP**

Pour le secteur sanitaire et social, la DDFPT signale qu'il a fallu utiliser toutes les semaines de l'année pour organiser les PFMP. Cela s'avère être un exercice difficile pour permettre que les stages des différentes formations ne se chevauchent pas, de façon à ce que nos élèves ne soient pas en concurrence pour trouver un lieu de stage.

Pour les 3^{ème} prépa-métiers : renouvellement de l'existant

Reconduction du dispositif de stage en juin pour le niveau 2GT (2 dernières semaines de juin).

Vote à l'unanimité.

Jivan VALENTIN, représentant des élèves, demande s'il est possible que les conseils de classes ne tombent pas en même temps que les PFMP car les délégués en stage ne peuvent pas y assister. Monsieur le proviseur renvoie cette question à celle posée par les parents. 5Cf questions diverses page 10)

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du : 27-03-2023
- N° de séance : 1

Chapitre : XII

Questions diverses

Questions des représentants des parents d'élèves :

1. Est-il possible d'avoir une information sur les travaux ? (Cf réponse Monsieur le proviseur p.8 chapitre II)
2. Peut-on veiller à ce que les conseils de classe ne soient pas trop tardifs et réduisent ainsi considérablement le troisième trimestre ?

Monsieur le proviseur explique la difficulté de positionner la masse des conseils de classe sur un temps raisonnable. Pour l'équipe de direction les conseils de classe s'enchaînent de novembre à la fin de l'année. Une semestrialisations pour répondre à cette difficulté est à l'étude.

Les parents d'élèves font savoir qu'ils s'opposeraient à cette décision si elle était proposée au CA : un premier conseil de classe trop tard dans l'année qui ne permet pas aux élèves de se situer et aux parents d'avoir un retour sur le travail de leurs enfants. Ils font état de leur expérience au collège qui pour eux n'a pas été concluante.

Monsieur le proviseur évoque la tenue de conseils d'enseignants assez tôt dans l'année pour pallier ces difficultés. Mme Pasqual, représentante des enseignants, abonde dans ce sens, forte d'une expérience dans un autre établissement.

3. Peut on avoir un point sur l'atmosphère, le climat de l'établissement ?

A l'intérieur de l'établissement, monsieur le proviseur fait état d'un climat plutôt calme, sans évolution inquiétante.

En revanche à l'extérieur et aux abords du lycée, il note des tensions plus importantes qui correspondent à la montée des mouvements sociaux dans le pays. Ce constat n'est pas rassurant pour certains élèves. Le changement de propriétaire d'un des commerces d'alimentation situé en face du portail a attiré des personnes étrangères au lycée ce qui est préoccupant. La présence d'une patrouille postée quotidiennement à 16h et 17h a été demandée à la police nationale.

Monsieur le proviseur note également depuis le mois de février un décrochage important pour les élèves en enseignement professionnel ce qui est une vraie rupture avec le début d'année scolaire.

Jivan VALENTIN informe les membres du CA que plusieurs personnels et élèves ont bénéficié d'une journée de formation « ambassadeurs contre le harcèlement ». La poursuite de cette journée sera propice à établir un climat plus serein au lycée.

Monsieur le proviseur adjoint informe les membres du Conseil d'Administration qu'une stagiaire a réalisé une étude portant en partie sur le climat scolaire (autre partie sur les problématiques liée à l'orientation).

Un court sondage envoyé aux élèves via Pronote a reçu un taux de 50 à 60% de réponses.

Il existe ainsi un schéma bâti et confirmé pour les années à venir qui fait écho au questionnaire papier distribué aux élèves à la rentrée.

L'analyse et la mise ne forme ne sont pas totalement achevées, mais une première lecture permet de dégager un sentiment plutôt apaisé.

Les personnels enseignants témoignent d'un relâchement dans le travail, d'une dynamique en baisse dans les classes avec malgré tout un ressenti de calme dans l'établissement.